

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 08 février 2024**

Objet : Lancement du plan de décroissance LTE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente janvier 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 38 (dont 7 procurations) -136 voix

Votants : 38 Pour soit 136 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT
Mr François VINCENT – 15 voix – 1^{er} VP – PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP - VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP - PRESENTIEL
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mme Rome) – 2 voix
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P.Vidau) – 2 voix – VISIO
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Bost) - 2 voix
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) – 15 voix
Mr Jean-Marie HARRY – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – VISIO
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO
Mr Etienne LEJEUNE – (procuration à Mr Leclère) 1 voix
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr F.Comby) – 1 voix - VISIO
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Guy MONTEY – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 2 voix
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix - PRESENTIEL
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix - VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – VISIO
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Conseiller Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjointe au Maire de Limoges
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président de la CC POL
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Président CD87
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président de la CC Briance Combade
Président CC Pays Sostranien
Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller communautaire CC Noblat
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseillère Départementale CD87
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) 2 voix
Mr Jean Marie MASSY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président de la CC POL
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC ELAN
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze

REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20240208-CS114_D892-

N°892-1

Dans le cadre du contrat de concession avec Axione Limousin, un réseau radio Wimax a été construit et il est en exploitation depuis 2007.

En 2020-2021, ce réseau a été migré sur la technologie LTE.

Au fur et à mesure du déploiement du FTTH, le parc abonnés LTE est en fort déclin. Au 31 décembre 2023, le réseau comptait 745 abonnés, contre plus de 5000 au plus fort de son utilisation.

Les autorisations ARCEP d'émission du réseau LTE sur les départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne expirent le 24 juillet 2026.

68 points hauts hébergent des émetteurs LTE :

- 17 sont propriété de la Délégation de Service Public
- 51 sont propriété de tiers

Les 745 abonnés au 31/12/2023 se répartissent ainsi :

- Corrèze : 181
- Creuse : 311
- Haute-Vienne : 252

Axione Limousin propose la constitution de 5 lots de fermeture (voir présentation jointe au rapport) :

- Lot 1 : 8 émetteurs LTE avec 0 abonné
- Lot 2 : Phase pilote – 6 émetteurs LTE avec 14 abonnés éligibles FTTH RIP (13 en Corrèze – 1 en Haute-Vienne)
- Lot 3 : 8 émetteurs LTE avec 67 abonnés éligibles FTTH zone RIP (54 en Corrèze – 4 en creuse – 9 en Haute-Vienne)
- Lot 4 : 13 émetteurs LTE avec 184 abonnés mixtes éligibles FTTH zone RIP ou en cours de déploiement zone RIP
- Lot 5 : 33 émetteurs LTE avec 480 abonnés mixtes zone RIP et zone privée (AMII & AMEL), émetteurs desservant à la fois des secteurs RIP et privés.

Dans un premier temps, Axione Limousin propose :

- Fin de conquête commerciale et arrêt éligibilité Radio LTE sur l'ensemble des sites émetteurs
- Lot 2 (pilote) : Information auprès des FAI (délai de prévenance de 4 mois) → proposition nouvelles offres (FTTH)
- Arrêt d'exploitation des 14 émetteurs Lot 1 et Lot 2 à l'issue de la phase de prévenance/accompagnement Lot 2

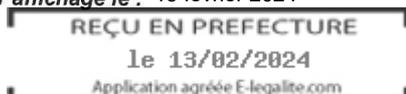
En parallèle, il y a nécessité de faire évoluer le contrat de concession (obligation de couverture radio par le délégataire) dans un avenant qui sera présenté en comité syndical à l'été 2024

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical prennent acte de l'arrêt de l'éligibilité radio pour l'ensemble des sites émetteurs et du lancement des deux premiers lots du plan de décroissance LTE.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 13 février 2024



99_DE-067-258728658-20240208-CS114_D892-